

après
BAC
le
général et technologique

LES FILIÈRES D'ÉTUDES CHOISIR APRÈS LE BAC

INDISPENSABLE,
"APRÈS LE BAC" 2007
DISPONIBLE DÈS JANVIER

www.onisep.fr

Nombre d'années d'études

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

Formations universitaires

Formations en lycées et en écoles

Légende :

- Accès sur concours
- Concours commun
- Diplôme : diplôme d'État
- Diplôme : grades LMD
- Diplôme : autres diplômes

Formations universitaires :

- Sage-femme
- Médecine (généraliste, spécialiste)
- Dentaire
- Pharmacie
- Doctorat
- Master recherche
- Master pro
- Diplôme d'ingénieur
- Licence
- Licence professionnelle
- DEUST
- DUT
- BTS

Formations en lycées et en écoles :

- Grandes écoles
- Vétérinaire
- Ingénieurs
- Architecte
- Autres écoles
- Beaux-Arts
- Arts
- DSAA
- DNAP
- DNAT
- Orthophoniste
- Assistante sociale, kiné, infirmière...
- Archiviste-paléographe
- Master recherche
- Diplômes d'ingénieur
- Diplômes d'écoles (IEP, commerce, art et audiovisuel, ingénieurs...)
- Master recherche
- Master recherche
- Archiviste-paléographe
- Orthophoniste
- DNSEP
- Architecte
- Diplômes d'écoles (vente, industrie, tourisme, transports, communication...)

DMA: diplôme des métiers d'art
DNAP: diplôme national d'arts plastiques
DNAT: diplôme national d'art et technique
DSNEP: diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA: diplôme supérieur d'arts appliqués

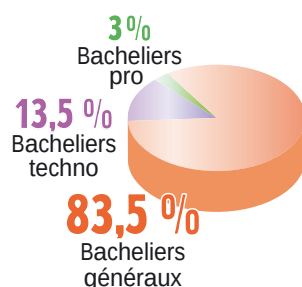
L'université

La **licence**, proposée dans divers domaines, est le premier pas vers des **études longues**.

Attention, les UFR sont parfois basées sur des sites éloignés du siège administratif de l'université. De même, d'une année d'études à l'autre, les cours peuvent être dispensés à des endroits différents.

Qui est en licence ?

Source : RERS 2005



Où et comment ?

L'université couvre **des domaines** de formation très **nombreux** et délivre des diplômes à différents niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

● La **licence** se prépare en **3 ans** au sein d'une unité de formation et de recherche (**UFR**). La 1^{re} année est dite **L1** ; la 2^e année, **L2** ; la 3^e année, **L3**.

● Les **cours magistraux** en amphi alternent avec des travaux pratiques (**TP**) ou dirigés (**TD**). De nombreuses UFR proposent des **stages** en 2^e année. Cette première expérience en entreprise permet d'affiner ses projets professionnels et de préparer son orientation future.

Accès

La **seule exigence** pour entrer à l'université est d'**avoir le bac** (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de **choisir une filière cohérente** avec son profil.

● Suivre des études dans la filière de son choix est un droit : il n'y a, en principe, pas de sélection à l'entrée. Mais les capacités d'accueil peuvent être limitées et les candidats nombreux. **Certaines filières** très demandées organisent ainsi des **tests de niveau** lors des inscriptions : en langues, en arts plastiques, en musique...

● S'il est aisé de s'inscrire en licence, il est important de **se renseigner avant sur les contenus** de la filière envisagée, ses exigences, les profils adaptés... afin de limiter les risques d'échec.

À noter

L'admission en licence professionnelle s'effectue sur dossier, voire sur tests et entretien de motivation après un L2 validé, un DUT, un DEUST ou un BTS.

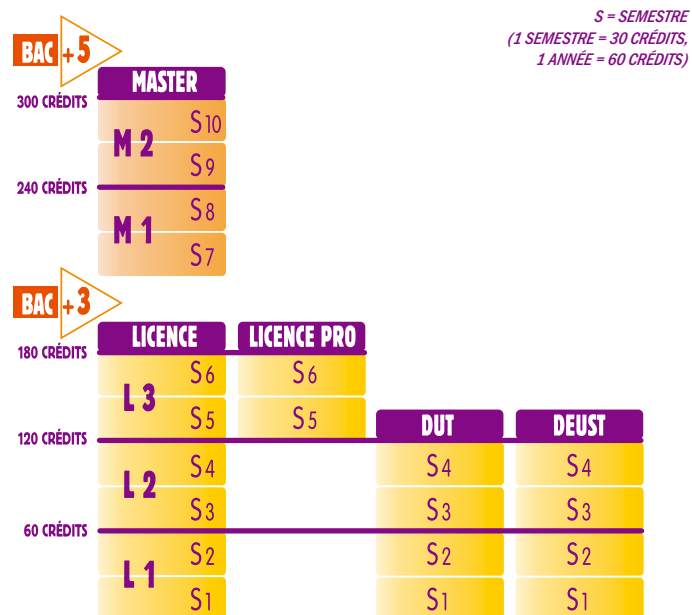
Rythme de travail

Avec **15 à 25 heures de cours par semaine**, la tentation peut être grande de se laisser vivre. Attention : les premiers contrôles, appelés **partiels**, débutent en février. Pour ne pas être de ceux qui ratent leur 1^{re} année – près d'un étudiant sur deux –, il faut **réviser régulièrement**, faire des fiches, lire des ouvrages, chez soi et en bibliothèque universitaire (**BU**). Comptez **18 heures de travail personnel par semaine**. Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir.

Au programme

Domaines, mentions, spécialités... Les appellations de licence varient d'une fac à l'autre. On distingue **une trentaine de voies de formation**, de la biologie au sport, en passant par les arts ou le droit. Organisées en parcours types, définis par chaque université, elles permettent d'acquérir une **culture générale solide** et des **compétences dans un domaine précis**.

ORGANISATION des études universitaires



● La **licence** est découpée en **six semestres** – avec un tronc commun sur les 1^{er} et 2^e semestres. Chaque semestre est composé d'**unités d'enseignement (UE)** qui correspondent elles-mêmes à un nombre de **crédits** donné. Au total, l'étudiant doit valider 30 crédits par semestre d'études, soit 60 par année universitaire. Un découpage qui permet une **orientation progressive**.

● Au 3^e semestre, l'étudiant choisit des **UE obligatoires et optionnelles** en fonction de ses motivations, de ses aptitudes et de ses objectifs (poursuite d'études ou projet professionnel). Il construit ainsi un **parcours personnalisé**, en accord avec l'équipe pédagogique.

● Un **accompagnement** est mis en place par les enseignants et les services universitaires d'information et d'orientation dès la rentrée : semaine d'accueil des nouveaux inscrits, tutorat...

Validation du diplôme

Selon les universités, l'évaluation des connaissances se fait par **contrôle continu ou examen terminal**, voire une combinaison des deux modalités.

● La **licence** est validée par **180 crédits**. Des crédits **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études. Et **transférables**, en France et dans les pays de l'espace européen. Ce qui facilite les passerelles entre filières différentes comme les poursuites d'études. L'objectif du système de crédits est de **favoriser la mobilité** : d'un établissement à l'autre, d'une région ou d'un pays à l'autre.

● En dépit des nombreux intitulés possibles, précisant le domaine, la mention, voire la spécialité suivis, la licence est un **diplôme national** habilité par le ministère de l'Éducation nationale.

● **À côté de la licence**, l'université continue à délivrer, sur demande de l'étudiant, un diplôme intermédiaire : le diplôme d'études universitaires générales (**DEUG**) après un L2 validé.

Poursuite d'études

La licence est conçue pour la poursuite d'**études longues**.

● Ceux qui décident de continuer à l'**université** s'inscrivent en **master** (bac + 5). Ce diplôme correspond à quatre semestres et 120 crédits. Une 1^{re} année, dite **M1**, précède le choix de la 2^e année, **M2**, «recherche» ou «professionnel». Le **master recherche** vise l'inscription en **doctorat**

(bac + 8) ; le **master pro**, l'insertion dans une fonction ou un secteur précis. Dernière possibilité, après un L2 validé, s'orienter en **licence professionnelle** afin de se spécialiser en un an dans un domaine d'activité, un métier...

● Les autres peuvent **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, un institut d'études politiques, une école de journalisme... accessibles sur titres et épreuves. Ou se présenter aux **concours catégorie A de la fonction publique** : attaché, enseignant (préparation en IUFM)...

Débouchés

La **licence** n'est pas un diplôme professionnel. Elle **ne permet pas de s'insérer** sur le marché du travail. C'est à **bac + 5** que les compétences des universitaires sont attendues.

● À l'issue du **master pro**, les débouchés sont en lien avec la spécialité. Les profils **scientifiques**, notamment ceux à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...), sont les mieux placés sur le marché du travail. Les diplômés en **gestion** connaissent aussi des conditions d'insertion favorables. Les profils **littéraires, sciences humaines et droit** nécessitent le plus souvent l'acquisition d'une double compétence (langue et informatique ; lettres et communication ; art et gestion...), très appréciée des employeurs.

● Le **master recherche** forme les futurs enseignants recrutés sur concours (agrégation) ; le **doctorat**, les futurs chercheurs.

S'inscrire en licence

> Les universités ont souvent recours à une procédure automatisée pour la **pré-inscription**. Il faut indiquer ses vœux sur l'**internet mi-mars** et les confirmer auprès de l'université sitôt connus les résultats du bac.

> Attention ! si la **sectorisation géographique** s'applique, vous n'aurez pas le choix du site d'enseignement.

> Si vous voulez **changer d'académie**, vous devez en faire la demande mi-juin et attendre l'aval de la commission. Les lycéens sont toujours prioritaires dans leur académie.

Et aussi...

• Médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme, les **études médicales** se déroulent à l'université et débouchent sur des diplômes d'État (**DE**) obligatoires pour exercer. Des cursus de **5 à 11 ans**, accessibles sur concours (en fin de 1^{re} année de PCEM ou de PCEP).

• Certaines formations **paramédicales** y sont aussi dispensées : celles d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste. En **3 ou 4 ans**, elles mènent au **certificat de capacité**.

• L'université abrite les instituts universitaires de technologie (**IUT**), les instituts universitaires de formation des maîtres (**IUFM**) qui préparent aux concours d'enseignant, les instituts d'études judiciaires (**IEJ**) qui préparent aux concours des écoles d'avocat, magistrat, notaire et commissaire de police, ainsi que des **écoles d'ingénieurs**.

• Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (**DU**, tout niveau), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (**DEUST**, 2 ans après le bac).

DUT (diplôme universitaire de technologie)

Un diplôme qui **permet l'insertion** sur le marché du travail et la **poursuite d'études**.

S'inscrire en DUT

> En **février**, saisie des vœux sur le site www.candidut.com
Attention : certains IUT ont mis en place leur propre serveur.
> En **avril**, validation des demandes via la **procédure automatisée** en vigueur dans votre académie.

Où et comment ?

Il se prépare **en 2 ans, à l'université**, dans un institut universitaire de technologie (IUT). Les études sont organisées sur **4 semestres**. La formation alterne cours en amphis et travaux en petits groupes. Les **projets tutorés** combinent soutien pédagogique et méthodologique. Quelques IUT offrent la possibilité de suivre la formation par **apprentissage**. Attention ! le programme d'études n'est pas allégé.

Accès

Avec le bac. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité visée. La sélection s'effectue **sur dossier scolaire** (bulletins de terminale), parfois sur tests et entretien de motivation.



À noter

Certains IUT proposent la formation en un an pour les candidats ayant déjà validé un bac + 2. C'est ce qu'on appelle l'« année spéciale DUT ».

Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP), soit quasiment autant qu'en terminale. Et **beaucoup de travail personnel** (devoirs à la maison). Le rythme de travail, soutenu, exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Au programme

La formation couvre un **domaine professionnel** permettant de s'adapter à une famille d'emplois (exemple : gestion logistique et transport). Elle comporte **une majeure** et **trois modules** choisis par l'élève selon son projet, ainsi que **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle.



Attention, tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés. Aucun DUT dans le domaine de l'audiovisuel, des arts appliqués et du textile, par exemple.

Validation du diplôme

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un **contrôle continu** des connaissances. Avec une validation à chaque fin de semestre. Inscrit dans le LMD, le DUT donne droit à **120 crédits**.

Poursuite d'études

La formation générale et polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études. Les possibilités varient **selon la spécialité**.

- À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée ; elles permettent d'acquérir une spécialité ou d'approfondir sa formation tout en accédant à un niveau bac + 3. Les **licences généralistes** sont accessibles avec un très bon dossier ; l'objectif est la poursuite d'études en master (bac + 5).
- Autre possibilité : **rejoindre une école** d'ingénieurs ou de commerce grâce aux « admissions parallèles » (pour 3 ans), ou suivre une **formation complémentaire** (1 an).

Débouchés

L'**insertion professionnelle** des titulaires de **DUT** est **globalement satisfaisante**, avec des distinctions selon les spécialités. La situation à l'embauche est plus favorable dans l'industrie et dans le commerce.

L'apprentissage

• Une formule **pour les formations à vocation professionnelle** de tous niveaux. Dans l'enseignement supérieur, **cinq apprentis sur dix préparent un BTS et un sur dix, un DUT**. Les **avantages** de la formule : faire ses études tout en étant salarié, mettre en application la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Un choix d'études qui ne va pas sans **contraintes**. Vie active rime en effet avec horaires et vacances de salariés, emploi du temps chargé... Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études. De fait, le **taux de réussite des apprentis est inférieur** à celui des élèves scolarisés. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.
Pour en savoir plus : www.lapprenti.com ; www.travail.gouv.fr

BTS (brevet de technicien supérieur)

Un **diplôme professionnel** qui répond aux besoins des entreprises.

Où et comment ?

Il se prépare en **2 ans, en lycée ou en école**, dans une section de techniciens supérieurs (STS). Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale. Plusieurs établissements permettent de suivre la formation en **apprentissage**. Une formule réservée aux plus motivés et travailleurs, car le programme de cours n'est pas allégé.



À noter

Deux BTS se préparent en 3 ans :
le BTS de prothésiste-orthésiste et
le BTS de podo-orthésiste.

Accès

Avec le bac. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité visée. La sélection s'effectue **sur dossier scolaire** (bulletins de terminale et 1^{re}), parfois sur dossier de travaux (dans les sections arts par exemple), tests ou entretien.

Rythme de travail

Entre **35 et 40 heures par semaine de cours**, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP), soit quasiment autant qu'en terminale. Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Le **rythme de travail** est **assez soutenu** ; il exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Au programme

Le BTS permet d'acquérir des **compétences dans un domaine pointu** : par exemple, le transport, l'édition, l'électronique, le design de

mode... Il est proposé dans 108 spécialités, souvent enrichies d'options très ciblées. Avec un **objectif d'insertion** sur le marché du travail, la formation mise sur les **travaux pratiques**, les **stages** (de 8 à 16 semaines) et l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité. Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

Validation du diplôme

Le **diplôme, national, est délivré à l'issue d'un examen final**. Toutefois, l'assimilation des connaissances est contrôlée par les enseignants, et les résultats obtenus en 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année.

Poursuite d'études

Une **minorité** de titulaires d'un BTS **continue au-delà de bac + 2**. Leur formation moins axée sur les enseignements généraux les prépare peu à entreprendre des cursus longs (bac + 5). Reste la licence pro (bac + 3).

● À l'université, les **licences pro** accueillent des titulaires de BTS. L'accès se fait sur dossier : la spécialité visée doit être en lien avec la filière d'origine ou apporter une double compétence motivée par un projet professionnel. Et le niveau doit être bon.

● Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques, mais la sélection est sévère : il est recommandé de faire une **prépa ATS** (1 an). Certaines écoles **de commerce** recrutent aussi des titulaires de BTS.

● Autre possibilité : suivre une **formation complémentaire**, ou, après un BTSA, un **certificat de spécialisation agricole** (CSA).

Débouchés

Globalement, les **BTS** sont **appréciés des entreprises**. La situation à l'embauche est plus favorable pour certaines spécialités, notamment les spécialités industrielles et commerciales.

S'inscrire > en BTS

> En **janvier**, retrait des **dossiers pour les STS publiques de l'académie** auprès du **secrétariat de son lycée**. Pour les autres, et les **spécialités rares**, s'adresser **directement** aux établissements concernés.

> En **avril**, validation des **demandes via la procédure automatisée** en vigueur dans l'**académie**.



Attention : le passage par une **année de mise à niveau (MAN)** est obligatoire pour intégrer **certaines BTS**. C'est le cas du BTS **hôtellerie-restauration**, pour ceux qui n'ont pas un **bac techno hôtellerie**, et des dix BTS des arts, pour ceux qui n'ont pas le **bac STI arts appliqués**.

S'inscrire > en BTSA

> En **février**, retrait des **dossiers auprès des lycées agricoles du département**. Et inscription sur le site www.btsa.educagri.fr

> En **avril**, après un **entretien individuel**, les lycées rendent un **premier avis**. Les **professeurs vérifient l'adéquation de votre bac avec le BTSA visé**. **L'affectation** est **prononcée par une commission nationale**.

Quelles différences ?

DUT	BTS
à l'université	en lycée ou en école
250 élèves par promo	30 élèves par classe
65% ont un bac général	65% ont un bac techno
45 filières au choix	142 filières au choix
études polyvalentes	études plus spécialisées
contrôle continu	examen final
2/3 des diplômés poursuivent leurs études	1/3 des diplômés poursuivent leurs études

CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)

Exigeantes, les prépas sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.

LE BON PROFIL



> les **prépas ENS Lettres** accueillent les L, ES et S, ayant des dispositions littéraires.

> les **prépas ENS Lettres et sciences sociales** s'adressent aux S ou ES littéraires et bons en maths.

> les **prépas artistiques ENS Cachan** accueillent les STI de la spécialité arts appliqués mais aussi les L, ES et S ayant suivi une mise à niveau en arts appliqués.



> les **prépas économiques et commerciales**, option scientifique, économique ou technologique, s'adressent respectivement aux S, ES ou L, et STG.

> les **prépas économiques Cachan** recrutent sur deux profils : l'option économie, droit, gestion retient les ES, certains L profil maths mais très rarement les STG ; l'option économie, méthodes quantitatives de gestion préfère les ES bons en maths et les S.



> les **prépas scientifiques MPSI** (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur), **PCSI** (physique, chimie et SI) et **PTSI** (physique, technologie et SI) sont réservées aux S. À noter : l'enseignement de spécialité suivi en terminale n'est pas déterminant. Avoir pris les sciences de l'ingénieur est toutefois un atout pour PTSI.

> les **prépas BCPST** (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) s'adressent aux S mais aussi aux STL de la spécialité biochimie-génie biologique.



> les **prépas technologiques TSI** (technologie et sciences industrielles) recrutent des STI de spécialité industrielle et des STL de la spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels ; les prépas **TPC** (technologie et physique-chimie), des bacheliers STL des spécialités physique ou chimie de laboratoire et de procédés industriels ; les prépas **TB** (technologie, biologie), des STL de la spécialité biochimie et génie biologique, voire des STAE ou STPA.

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **deux ans**. Elles alternent **cours** théoriques et **exercices pratiques**, devoirs sur tables et « colles » (interrogations orales).

● La formation est dispensée principalement par les **lycées** publics et privés. Les effectifs sont raisonnables et les enseignants disponibles. Attention : les établissements **ne proposent pas toujours la 2^e année**. Ce qui oblige alors à changer de lycée, voire de ville. Se renseigner lors de l'inscription.

● Les prépas **mènent**, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou vétérinaires, aux écoles de commerce et gestion. Des **écoles prestigieuses** qui requièrent un bon niveau général, de grandes capacités de travail et une solide motivation.

Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et présentation de travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première et du 1^{er} trimestre de terminale, les **appréciations** des professeurs et la **motivation**.

● Les prépas ne sont donc pas réservées aux « têtes de classes ». L'important est d'avoir un **bon niveau général** et des **résultats réguliers**.

● Les CPGE ne concernent pas que les **bacheliers généraux**, même s'ils y sont majoritaires (95 % des effectifs). Certaines classes sont réservées aux bacheliers **technologiques** : l'option technologique des prépas économiques, ainsi que les prépas scientifiques TB, TSI et TPC. Les **profils demandés varient selon les filières et les voies** (cf. « le bon profil » ci-contre, en marge).

Rythme de travail

Concours oblige, le **rythme est soutenu**. Un élève de prépa travaille en moyenne **59 heures par semaine**, cours et travail personnel confondus¹. Il est essentiel de bien **s'organiser** pour pouvoir fournir un **effort régulier** tout en se ménageant les nécessaires moments de détente.

1. Selon l'enquête 2005 de l'Observatoire de la vie étudiante.

Au programme

Les **programmes sont conditionnés par les concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

● En **prépa ENS Lettres**, la 1^{re} année (lettres supérieures) propose un tronc commun (philo, français, histoire, langue, géographie) et des options, grec, latin, arts... dont le choix est très important pour les orientations de 2^e année (première supérieure).



À noter

Latin obligatoire pour entrer à l'École des chartes ou à l'ENS Ulm ; anglais obligatoire pour ceux qui visent l'ENS Cachan (anglais-langues étrangères).

● En **prépa ENS Lettres et sciences sociales**, les deux années comportent des cours de philo, français, histoire-géo, langue, maths, économie et, en option, grec ou latin.

● En **prépa Saint-Cyr Lettres**, le programme est proche du précédent, le sport en plus.

● En **prépa artistique Cachan**, les élèves ont des cours en création industrielle, histoire et philosophie de l'art, arts graphiques, langue.

● En **prépa scientifique**, si la théorie et le raisonnement abstrait tiennent toujours une place prépondérante dans l'enseignement, les sciences expérimentales ne sont pas exclues du programme.

En **MP** (post-MPSI), les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles.

En **PC** (post-PCSI), la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale ; les maths y sont moins abstraites qu'en MP.

En **PSI** (post-MPSI, PCSI, PTSI + sciences de l'ingénieur), il y a des maths, de la physique, de la chimie, de la mécanique, de l'automatique, mais la priorité est accordée à l'approche expérimentale et à l'étude d'objets techniques.

En **PT** (post-PTSI), sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des maths, de la physique et des travaux pratiques en technologie industrielle.

● En **prépa économique Cachan**, l'accent est mis sur l'économie et la gestion. S'y ajoutent des cours renforcés de droit ou de maths selon l'option de concours choisie.

● En **prépa économique et commerciale**, place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères. La maîtrise correcte de deux langues dont l'anglais est conseillée. L'option **scientifique** est axée sur les maths. En option **économique**, les maths explorent les statistiques et l'économétrie. En option **technologique**, les maths sont moins importantes. Les élèves ont une mise à niveau en maths et en culture générale.

Validation des études

Le **passage de la 1^{re} à la 2^e année** est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le **redoublement** est **impossible**. En 2^e année, place au concours. En cas d'échec aux concours, il est possible de refaire la 2^e année (rarement une 3^e fois) à condition d'avoir l'approbation du conseil de classe.

● L'évaluation en **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. À noter : le **niveau** étant **élevé**, les notes sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il ne faut pas se décourager pour autant et persévérer.

● Ces deux années ne débouchent sur **aucun diplôme**. Pour obtenir des **équivalences** (partielles ou totales) avec les études à l'université, il est impératif d'avoir fait une **double inscription** classe prépa et licence.

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Cependant, les **chances de réussite** ne sont pas identiques.

● À l'issue des prépas littéraires, un élève sur dix intègre une école. Il faut dire que le nombre de places est faible (8 à l'ENS Cachan, 100 à Ulm, 115 à Lyon, 15 à l'École des chartes). Il l'est encore davantage après une prépa artistique (8 places au concours design de l'ENS Cachan).

● En revanche, à l'issue des **prépas scientifiques**, la réussite est au rendez-vous. 80 % des élèves intègrent l'une des 250 écoles d'ingénieurs après 2 ou 3 ans. Attention à ne pas miser que sur les plus connues : Mines, Polytechnique, Ponts...

● De même, à l'issue des **prépas économiques**, plus de 87 % des élèves intègrent l'une des 80 écoles de commerce. En effet, on compte 8000 candidats pour 7000 places. Là aussi, ne pas se limiter à HEC, EAP-ESCP, ESSEC, EM Lyon...

En cas d'échec au concours, il faut soit redoubler sa 2^e année, soit se réorienter. La plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent aussi à bac + 3 ou 4. Il est donc possible de poursuivre ses études

à l'université pour y préparer une licence et un master afin de **retenter sa chance par le biais des admissions parallèles**.



À noter

Les élèves sortant de prépas obtiennent de bons résultats. Qu'ils se réorientent à l'université ou en école (école d'ingénieurs, de commerce, de journalisme, institut d'études politiques... selon le cas).

À LIRE,
DEUX DOSSIERS DE L'ONISEP



S'inscrire en CPGE

> Les classes préparatoires ont mis en place une **procédure informatisée**. Dès **décembre**, indiquer ses **vœux** sur www.admission-postbac.org pour obtenir un dossier. Des **vœux à confirmer en juin**, avec l'ordre de préférence. Pour augmenter ses chances d'être retenu, bien évaluer son niveau avec l'aide des professeurs.

Attention ! toujours prévoir une **double inscription** prépa et université afin d'avoir une solution de repli en cas de refus et pour faciliter une éventuelle réorientation.

Les grandes écoles

- Les **écoles d'ingénieurs** proposent une formation en 3 ans, le plus souvent. Les écoles généralistes recrutent plutôt à l'issue des prépas scientifiques MP, PC et PSI. Les écoles à dominante « technologique », plutôt après des prépas PT et TSI. Les écoles de chimie accueillent des élèves des prépas TPC. Les écoles d'agronomie et celles spécialisées en géologie-environnement privilégient les élèves des prépas BCPST.
- Les six **écoles vétérinaires** mènent en 4 ans au diplôme de docteur vétérinaire. Elles recrutent sur prépas BCPST.
- Les **écoles de commerce** forment en 3 ans aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques et commerciales, mais aussi des prépas ENS-Lettres via l'option Lettres et sciences humaines des concours.
- Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien à bac + 1 ou 2. Une option Science Po est proposée dans quelques prépas littéraires ou économiques. Le passage par la prépa permet d'acquérir culture générale et méthodologie.
- Les **écoles normales supérieures** (ENS) d'Ulm, Lyon et Cachan préparent en 4 ans aux métiers de l'enseignement à un haut niveau. Les élèves admis y préparent la licence puis le master recherche, en vue de l'agrégation. Toutes les filières d'études y sont enseignées, d'où un accès post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou économiques.
- L'**École des chartes** forme en 3 ans des archivistes paléographes. On y accède à l'issue d'une prépa Chartes ou à l'issue d'une prépa ENS Ulm Lettres.
- L'**École spéciale militaire Saint-Cyr** prépare en 3 ans aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr Lettres, sciences (MP, PC et PSI) et économiques. Les grandes écoles militaires (Navale, École de l'air...) recrutent sur prépas scientifiques.

Les écoles post-bac

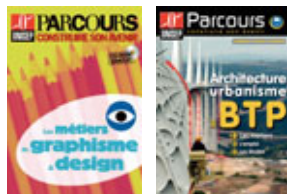
Ces écoles forment à un **métier précis** et délivrent un diplôme reconnu. Pour élèves motivés...

S'inscrire en écoles

> **Attention aux dates.** Les inscriptions commencent dès septembre pour les écoles du secteur social, en décembre pour les écoles paramédicales ou d'art, en février-mars pour les écoles d'architecture...

> Les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

À LIRE,
DEUX TITRES DE L'ONISEP



LES ÉCOLES d'architecture

Vingt écoles publiques préparent au **métier d'architecte** et deux à celui de **paysagiste**. Elles délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : 5 ans. **Accès** : sur dossier, avec le bac. Les bacheliers S sont majoritaires. Par ailleurs, une école privée, l'ESA, délivre un diplôme propre, reconnu par l'État et l'ordre des architectes. Accès sur concours.

LES ÉCOLES d'art

Elles préparent aux **métiers du graphisme** ou du **design** pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace...

Privées ou publiques, elles se distinguent surtout par leur réputation auprès des professionnels. **Durée** : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac.

- Les plus connues sont les **écoles nationales supérieures d'art** : Beaux-Arts (ENSBA), Arts-Déco (ENSAD), Les Ateliers (ENSCI), toutes à Paris.
- Les **écoles supérieures d'arts appliqués** (Estienne, Olivier-de-Serres, Duperré et Boule à Paris, ESAAT à Roubaix, ESAD à Strasbourg, Lycée Alain-Colas à Nevers, Lycée La Martinière-Terreaux à Lyon) préparent aux **DMA** et **BTS** (bac + 2), puis aux **DSAA** (bac + 4). Les places y sont rares, d'où une sélection sévère.
- Nombre d'**écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts** délivrent par ailleurs des diplômes nationaux : DNAT, DNAP (bac + 3), DNSEP (bac + 5).
- Les **écoles privées** sont souvent très chères. Certaines sont prestigieuses (Penninghen, ECV, Camondo...).

LES ÉCOLES d'ingénieurs

Une centaine d'**écoles d'ingénieurs** recrutent au niveau du bac : les INSA, les ENI, les écoles de la FESIC, des écoles de chimie...

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur). **Accès** : sur concours avec le bac S, mais aussi STI, STL, STPA ou STAE.



À noter

Dans les écoles qui ont des classes prépas « intégrées », les élèves passent en cycle ingénieur sur la base du contrôle continu. Ailleurs, ils doivent réussir un concours ouvert aux sortants de prépas scientifiques.

LES ÉCOLES de cinéma, musique, spectacle

- Pour l'audiovisuel, seule l'**École de l'image** à Paris recrute dès le bac. Elle forme au cinéma d'animation, à la 3 D et au multimédia.
- Les **écoles nationales de musique et de danse** préparent aux métiers de l'enseignement. Elles sont accessibles avec le bac, mais il faut avoir suivi des cours au conservatoire.
- Les **écoles nationales d'art dramatique** (ESAD, CNSAD) n'admettent pas les débutants. Quelques écoles publiques reconnues proposent des formations en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. Les écoles privées, ouvertes à tous, sont de qualité variable.

LES ÉCOLES de communication

- Les écoles d'**attaché de presse** ou de **chargé de relations publiques** sont souvent privées et très chères. **Durée** : 4 ans (2 cycles de 2 ans). **Accès** : sur dossier, tests et entretien à bac ou plutôt bac + 1.

Attention au choix de l'école...

Dans certains secteurs comme les arts, l'audiovisuel, le tourisme ou le commerce, **les écoles privées sont nombreuses et de qualités inégales**. Informez-vous : Depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion professionnelle à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Il est important de savoir quel est le diplôme délivré.

Un **diplôme d'ingénieur** est dit **RCT** quand il est reconnu par la commission des titres. Un **diplôme consulaire** est délivré par une école de la CCI, et un **diplôme visé**, par une école reconnue de l'État. Certains syndicats professionnels octroient des **labels qualité** : ainsi, le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI).

● Sur les douze **écoles de journalisme** reconnues par la profession, seules deux recrutent dès le bac : les IUT information-communication de Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie. **Durée** : 2 ans. **Accès** : sur concours ; les admis ont souvent un bac + 1 ou bac + 2.

LES ÉCOLES de comptabilité, commerce ou gestion

● Les **écoles de la filière expert-comptable** dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et gestion (DCG). **Durée** : 3 ans. **Accès** : sur dossier avec le bac S, ES, voire STG.

● Les écoles spécialisées dans la **distribution**, la vente ou le **commerce international**, sont nombreuses. Signalons les **écoles consulaires** organisées en réseau : les instituts de force de vente (IFV), les écoles de gestion et de commerce (EGC), les écoles de commerce et de distribution (ECD), l'Académie de commerce international (ACI) dont la qualité est reconnue sur le marché du travail. **Durée** : 1 à 3 ans. **Accès** : sur concours.

● Une cinquantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent des bacheliers S, ES et STG. **Durée** : 4 à 5 ans. **Accès** : sur concours.

LES ÉCOLES industrielles

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualicien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en **chimie**, dans l'**environnement**, la **sécurité**, l'**emballage**, la **mécanique**, le **textile**. Les plus nombreuses concernent le technico-commercial, l'électronique et surtout l'informatique. **Durée** : 2 à 4 ans. **Accès** : sur dossier, voire tests et entretien avec un bac S ou STI.

LES ÉCOLES paramédicales

Elles préparent aux **métiers** de **pédicure**, d'**ergothérapeute**, d'**orthoptiste**... et délivrent un diplôme d'État (DE), un certificat de capacité ou de qualification.

Durée : de 1 an pour l'aide-soignant à 5 ans pour le kinésithérapeute. 3 ans, le plus souvent.

Accès : sur concours avec le bac.

Les admis sont souvent des bacheliers S ou STL. Toutefois, les concours d'infirmier, d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant accueillent volontiers les bacheliers SMS.

Attention : certaines écoles recrutent à l'issue du concours de **fin de 1^{re} année de médecine** : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien (se renseigner).

La **sélection** est sévère. Une année de **préparation** est souvent nécessaire.



À noter

Les formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste sont dispensées à l'université.

LES ÉCOLES du secteur social

Elles préparent aux **métiers** d'**assistant de service social**, d'**éducateur de jeunes enfants**, d'**éducateur spécialisé**, d'**animateur**... et délivrent un diplôme d'État (DE). **Durée** : 2 à 3 ans. **Accès** : sur concours avec le bac. Une préparation est alors nécessaire. Les animateurs doivent avoir déjà une expérience dans l'animation.



À noter

Les DE d'assistant social et d'éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales option assistance sociale ou éducation spécialisée.

LES INSTITUTS d'études politiques

Au nombre des grandes écoles, les **instituts d'études politiques (IEP)** forment à des domaines variés : **communication**, **relations internationales**, **économie-gestion**... **Durée** : 5 ans. **Accès** : sur épreuves avec le bac (en juillet-août). Dans certains IEP les bacheliers reçus avec mention TB peuvent être dispensés des épreuves. Retrait des dossiers de candidature : en février-mars.

S'inscrire en écoles

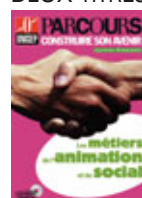
> Certaines **écoles d'ingénieurs** ont mis en place une **procédure commune d'inscription** via les sites www.admission-postbac.org ou www.grandesecoles-postbac.fr. Les **écoles de commerce** recrutent souvent via des banques d'épreuves communes. Inscription dès janvier sur les sites : www.concours-accs.com ; www.concours-pass.com ; www.concours-prism.com ; www.concours-sesame.net ; www.concours-team.net.



Tenir jusqu'au bout

Ces formations menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a pas de diplôme intermédiaire : il faut finir le cursus complet pour avoir un titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

À LIRE, DEUX TITRES DE L'ONISEP



Et aussi...

À bac + 2, 3 ou 4, d'autres écoles

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des **écoles de journalisme** ou de **documentation**, mais aussi des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **magistrat**, **notaire**... Sans parler des **grandes écoles** (écoles d'ingénieurs, de gestion, écoles normales supérieures, écoles d'officiers > voir p. 13).

Des formations en 1 an

Il existe des formations en 1 an après le bac : mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation agricole (CSA) ; certificat consulaire ; formation complémentaire d'initiative locale (FCIL). Proposées sur des créneaux pointus, elles facilitent l'insertion professionnelle.

Que faire sans le bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux** est de **repasser le bac**.



Entrer dans la vie active

Vous pouvez présenter les concours de catégorie C de la fonction publique et accéder à des postes d'agents administratif ou technique. La concurrence est forte. Vous pouvez vous engager pour 5 ans dans l'armée et y suivre une formation militaire et technique. Le choix des métiers est vaste.

À LIRE,
DEUX TITRES DE L'ONISEP



Se représenter au bac

Le passeport le plus sûr pour continuer ses études reste le bac. Si vous l'avez raté, vous pouvez le repasser l'année suivante, avec de bonnes chances de l'obtenir.

● **Refaire une année de terminale** est la meilleure solution. Dès l'annonce des résultats, adressez-vous à votre proviseur pour **obtenir l'autorisation de redoubler** dans votre lycée. En cas de refus, faites votre demande auprès d'un autre lycée.

À noter : l'inscription n'est pas automatique. Pour les adresses, contactez le CIO.

● **Se présenter en candidat libre** permet de conserver les notes $\geq 10/20$ obtenues au bac raté. On ne repasse que les épreuves où l'on a eu des difficultés. Attention ! travailler seul **demande une grande motivation**. Le taux de réussite en candidat libre est inférieur à celui des lycéens. Un conseil, **se préparer**.

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED, www.cned.fr) permet de le faire par correspondance. Des cours du soir sont dispensés par les mairies ou des organismes. Les bacheliers qui préparent l'examen tout en travaillant doivent se renseigner au CIO sur les modules de répréparation aux examens par alternance (MOREA). **Ne pas oublier de s'inscrire** aux épreuves dès octobre via le serveur **Inscritnet**.

Préparer un diplôme

Quelques **formations supérieures** s'ouvrent aux élèves ayant échoué à l'examen du bac. Certaines exigent le « niveau bac » (au moins 8/20 de moyenne au bac).

● Les **écoles accessibles sans le bac** sont le plus souvent privées et chères. Sachez choisir votre établissement. Renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études... Parmi les secteurs les plus accueillants : la **distribution** et l'**automobile** (instituts de formation de vente automobile ou écoles de vente Renault ou Peugeot). Certaines écoles privées permettent aux non-bacheliers de préparer des **BTS** dans les domaines du **tourisme**, de la **comptabilité**, du **secrétariat**, du **commerce**...

Préférez celles dépendant des chambres de commerce et d'industrie, proches du monde professionnel et reconnues par l'État.

● La **capacité en droit** est accessible aux jeunes âgés de 17 ans au moins. Elle se prépare sur **2 ans en cours du soir** ou avec le CNED et permet de s'inscrire en licence de droit ou DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1^{re} année est élevé, car le travail exigé est important.

● La **capacité en gestion** est un diplôme universitaire de niveau équivalent au bac. Cette voie est difficile, car on ne peut s'y préparer qu'**avec le CNED**.

Se professionnaliser

Une formation professionnelle augmente les chances d'insertion sur le marché du travail. Plusieurs parcours sont possibles :

● Préparer un **bac professionnel**, sous statut scolaire ou en apprentissage, est possible, mais vous ferez préalablement l'objet d'une décision de positionnement. Chaque académie dispose d'une liste des formations. Contactez le CIO le plus proche de votre domicile ;

● suivre une **formation complémentaire d'initiative locale** (FCIL) permet d'acquérir un complément de formation professionnelle ou une double compétence en 1 an. Préparée en lycée, la FCIL concerne surtout les bacheliers technologiques et professionnels ;

● préparer un **certificat consulaire** permet d'acquérir une formation professionnelle reconnue sur le marché du travail. Proches des entreprises, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) assurent dans toute la France des formations dans divers secteurs d'activité et à différents niveaux. Elles sont payantes et accessibles sur dossier ou examen, www.acfci.cci.fr.

Reprendre des études plus tard

Si vous n'avez pas trouvé de place, vous pourrez réessayer par la suite :

- Le diplôme d'accès aux études universitaires (**DAEU**), préparé en 1 an à l'université, permet de s'inscrire dans le supérieur. Il faut **avoir interrompu ses études depuis 2 ans** au moins et justifier d'une activité professionnelle.
- Le Conservatoire national des arts et métiers (**CNAM**) propose des certificats professionnels accessibles au niveau bac. **Cours du soir, le samedi** et parfois à temps plein, www.cnam.fr.
- Les organismes de formation continue, dont l'Association pour la formation professionnelle des adultes (**AFPA**), mettent en place chaque année des **stages menant à des qualifications professionnelles**, www.afpa.fr.
- La VAE c'est valider les « acquis de l'expérience » en vue d'un diplôme.

Sécu, logement, bourses...
Guide pratique à l'usage
des futurs étudiants.

La vie étudiante

Se loger

- > Les demandes de logement en **résidence universitaire** se font par le biais du **DSE**. Attribution sous conditions de ressources.
- > Le CROUS met à la disposition des étudiants des listes de **chambres** chez les particuliers ou de **studios** à des prix intéressants.
- > Pour une **résidence privée** ou un logement indépendant, voir auprès des associations étudiantes, du CIDJ www.cidj.asso.fr.
- > Pour une **place en foyer** d'étudiants, contacter l'Union des foyers des jeunes travailleurs au 01 41 74 81 00.
- > Possibilité d'obtenir des **aides au logement** : allocation logement social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL), selon ses ressources. Contacter la caisse d'allocations familiales www.caf.fr.

Financer ses études

- > Les demandes de **bourses sur critères sociaux** se font par le biais du DSE. Elles sont accordées en fonction des revenus et des charges de votre famille, de votre âge, du diplôme préparé... Le montant d'une bourse est variable (jusqu'à 3 600 €/an) ; il couvre les droits d'inscription, parfois aussi les frais de transport. **Attention**, pour en bénéficier, l'étudiant doit progresser normalement dans ses études...
 - > D'autres bourses existent : de mérite, sur critères universitaires, de mobilité, d'enseignement supérieur... De même que des **allocations d'études**, des **aides financières**, des **prêts d'honneur** ou bancaires. Ils ne peuvent en général pas être cumulés avec une bourse sur critères sociaux.
- À noter : les critères d'attribution pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire. **Se renseigner** sur ses droits auprès du **CROUS** sans attendre les résultats du bac.
- > Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des offres d'**emplois temporaires** ou de **jobs étudiants** sont diffusées par le CROUS, le CIDJ... Ils n'empêchent en principe pas le versement d'une bourse.

Se soigner

- > L'inscription à la **sécurité sociale étudiante** est obligatoire à partir de 16 ans. Elle se fait auprès du service de la scolarité de l'établissement qui vous délivre la carte d'étudiant. Le paiement de la cotisation (180 €) est exigé si vous atteignez 20 ans dans l'année universitaire (sauf si vous êtes boursier). Jusque-là vous êtes en principe couvert par la sécurité sociale de vos parents.
- > L'adhésion à une **mutuelle étudiante** est facultative. Elle est fortement recommandée, car elle complète les remboursements de la sécurité sociale pour frais médicaux. Il existe plusieurs mutuelles : La mutuelle des étudiants www.lmde.fr ; l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales www.usem.fr. Voyez d'abord si la mutuelle de vos parents peut vous couvrir.

S'informer, s'orienter

- Pas de bonne orientation sans une bonne information ! Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés.
- > Au **centre de documentation et d'information (CDI)** de votre lycée, vous trouvez des documents sur l'orientation, dont les publications de l'Onisep. Les **documentalistes** pourront vous aider dans vos recherches.
 - > Au **centre d'information et d'orientation (CIO)** dont dépend votre lycée, vous pourrez consulter des documents sur les études, les métiers... et prendre rendez-vous avec un **conseiller d'orientation-psychologue** qui vous aidera à construire votre projet d'études.
 - > Profitez des **salons** organisés à Paris et en province. Certains portent sur les métiers et réunissent des représentants de secteurs professionnels, d'autres sur les filières post-bac.
 - > Et rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements (lycées, IUT, CFA...). C'est une occasion de découvrir les formations, de rencontrer des enseignants, des élèves...

À LIRE, QUATRE DOSSIERS
DE L'ONISEP



Zoom sur le dossier social étudiant

Une **démarche unique** pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire : le dossier social étudiant (**DSE**).
Une démarche à **renouveler chaque année** sans attendre les résultats des examens.

> L'**inscription** pour la rentrée universitaire suivante se fait sur le site internet : www.crous.fr du **15 janvier au 30 avril**. Attention à bien respecter le délai.

> Au début de l'été, le CROUS émet un **avis conditionnel** sur la suite réservée à la demande : attribution, rejet, liste d'attente.

> À la rentrée, il donne une **réponse définitive** au vu du justificatif d'inscription.